

CRCC

COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES

QUEST-ATLANTIQUE

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

14 octobre 2022
PALAIS DES CONGRÈS
FUTUROSCOPE (86)



RAPPORT MORAL de la PRÉSIDENTE _____ Page 3

LA CRCC OUEST-ATLANTIQUE _____ Page 6

1. Composition du Conseil Régional
2. Organisation
3. Population
4. Les mandats en chiffres

L'INSTITUTION EN ACTIONS - 2021 _____ Page 10

LES COMMISSIONS RÉGALIENNES _____ Page 12

1. Contrôle d'activité
2. Formation professionnelle continue
3. Inscription et radiation des commissaires aux comptes
4. Dérogations - Honoraires

FOCUS SUR QUELQUES COMMISSIONS NATIONALES _____ Page 16

1. Études Comptables
2. Éthique professionnelle
3. Développement
4. Associations & Fondations
5. Formation initiale – Jeunes & Attractivité
6. Prospective et Innovation
7. Marché des petites entreprises
8. Communication Régionale

LISTE DES PARQUETS _____ Page 27

RAPPORT MORAL



Bonjour à toutes et à tous,

Je suis ravie de vous retrouver cette année au Palais des congrès du Futuroscope de Poitiers pour notre seconde Assemblée Générale de la CRCC Ouest-Atlantique.

Nous vivons depuis maintenant plus de trois ans une succession de crises sans précédent, crise sanitaire, difficultés d'approvisionnement des matières premières, inflation, remboursement des PGE, tensions géopolitiques et énergétiques qui sont autant de menaces pour notre économie.

Dans ce contexte difficile, le marché aura encore plus besoin de confiance et le rôle du commissaire aux comptes sera essentiel en tant que garant de la sécurité et de la transparence des données financières. Nous devons donc être encore plus vigilants face aux risques de défaillances des entreprises et accompagner au mieux nos clients dans cette phase de transition.

Nous constatons tous que le monde bouge et notre profession ne fait pas exception. Dans une société en profonde mutation, nos organisations doivent se remettre en question afin de pouvoir faire preuve de résilience, d'agilité et ainsi s'adapter à ces changements.

Notre profession a déjà entamé cette phase de remise en cause et ce depuis 2019 au moment de la loi PACTE. Cette phase de réflexion n'a pas été inutile puisqu'elle nous a permis de définir notre ADN, nos valeurs, de nous poser les questions sur les attentes du marché et ainsi nous préparer à cette transformation.

Descartes disait : *« Pour atteindre la vérité, il faut une fois dans la vie se défaire de toutes les opinions qu'on a reçues, et reconstruire de nouveau tout le système de ses connaissances ».*

Ce serait prématuré de prétendre que nous avons réussi cette transition mais nous pouvons cependant nous satisfaire de cette phase de reconstruction dans laquelle la profession s'est engagée. Nous sommes à un tournant majeur avec l'émergence de nouveaux marchés, la certification des données extra-financières, le renforcement de notre présence dans les sociétés d'économie mixte, dans les collectivités territoriales, etc. Vous en conviendrez, je ne vous aurais jamais tenu ce type de discours il y a trois ans. Alors oui, je suis optimiste et même très optimiste sur l'avenir de notre belle profession.

Alors que nous nous attendions à une baisse significative de notre présence dans les PME, la dernière étude de marché menée par la CNCC a permis de montrer qu'environ 48% de nos mandats PME avaient été renouvelés et ce malgré le rehaussement des seuils. Nous ne pouvons que nous satisfaire de ce résultat, mais des efforts restent à poursuivre pour maintenir et renforcer notre présence dans les PME pour l'intérêt général de l'économie du pays.

Pour répondre à ces attentes, nous devons démontrer notre capacité à conserver et attirer les talents dans nos cabinets, en mettant en avant une profession qui offre du « sens » et des perspectives passionnantes. Il s'agit pour nous et pour nos institutions d'une priorité absolue. La relation « employés/employeurs » au sein des cabinets doit et va nécessairement s'adapter aux évolutions structurelles de notre société.

En tant qu'Institution régionale notre priorité demeure d'aider les commissaires aux comptes à faire face à ces évolutions. C'est pour cette raison que notre CRCC a continué à développer ses actions au cours de cette année qui s'articulent autour de cinq axes majeurs :

- **La communication** : afin de renforcer notre notoriété sur le territoire, nous avons relayé la nouvelle campagne de communication de la CNCC et continué à déployer notre plan de communication régional, essentiellement digital. Pour ce faire, nous avons choisi de travailler avec une agence de communication pour nous accompagner dans notre démarche et je suis fière de pouvoir vous annoncer que nous comptons dorénavant plus de 1600 abonnés sur notre compte LinkedIn.
- **L'attractivité** : face à la difficulté de recrutement et de rétention de nos collaborateurs que nous connaissons tous, l'attractivité de notre profession reste une priorité absolue. Sans talents ni compétences nous ne serons pas en capacité de nous transformer ni de pouvoir répondre aux besoins du marché de demain. Sous l'impulsion de la CNCC qui a lancé en 2021 une campagne jeunes, de nombreux contacts ont été établis avec les écoles. Nous avons et continuerons également de participer à de nombreux événements tels que le Forum de l'Audit d'Angers, les tournois de gestion, tournois de soccer inter-cabinets, Nuit de l'orientation, Entreprendre pour Apprendre, portes ouvertes, etc... Nous avons la volonté de nouer des partenariats avec d'autres écoles du territoire afin de déployer des Forums de l'audit sur tout le territoire.
- **Lobbying institutionnel** : nous avons renforcé les liens avec les institutionnels afin que notre profession puisse participer aux débats régionaux et ainsi nous positionner en tant que profession influente. Nous avons notamment créé des webinars communs avec la DGFiP, La Banque de France, Unagri, les tribunaux de commerce, formation commune avec les CRP, ... Nous avons également participé activement aux comités départementaux de sortie de crise avec la couverture de nos 12 départements.
- **L'accompagnement des professionnels** dans l'évolution et la transformation du métier. En tant que profession réglementée, notre priorité demeure d'aider les commissaires aux comptes à répondre à leurs obligations en leur proposant des services de qualité. C'est ce qui nous anime avec deux points de vigilance particuliers : le contrôle d'activité et la formation professionnelle continue :
 - Nous veillons au niveau régional à ce que le contrôle d'activité privilégie la pédagogie et l'échange de bonnes pratiques au service permanent de la qualité de l'audit.
 - Concernant la formation continue, nous pouvons tous nous féliciter des taux exemplaires de notre Région en matière de respect du taux de déclaration des actions de formation suivies. Mais des efforts restent à poursuivre car nous constatons malgré tout que certains commissaires aux comptes n'atteignent pas toujours le quota d'heures de formation requis chaque année.

L'organisation opérationnelle du regroupement de nos 3 CRCC afin de continuer à apporter le service nécessaire aux confrères tout en maintenant la proximité des élus par rapport aux anciens territoires. J'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Blandine RETAILLEAU en tant que secrétaire générale adjointe qui remplacera à compter du 1^{er} janvier 2023 Sylvie HARDY suite à son départ en retraite. Pour ce même motif, un recrutement est en cours pour remplacer Patricia SUHARD en fin d'année.

Toutes ces actions menées au cours de l'exercice sont le fruit d'un travail d'équipe et je tiens réellement à remercier chacun des élus et chacune des permanentes pour leur engagement et leur implication au quotidien.

Je souhaite également remercier deux anciens élus, Thierry DROUIN, ancien vice-président de la CRCC Ouest-Atlantique et ancien président de la CRCC de Poitiers qui exerce dorénavant à Paris et de ce fait a dû démissionner de ses fonctions, et Moea GOUBAUD-SAVOIE qui a dû partir en Polynésie Française pour reprendre une affaire familiale.

Suite à leur départ, notre conseil régional est désormais composé de 19 élus, lesquels déploient une grande énergie pour faire face à l'ensemble des missions et des sollicitations que nous recevons sur les 12 départements de notre ressort géographique. Avec cette équipe unie et motivée, je ne peux qu'exprimer ma grande fierté d'être présidente de la CRCC Ouest-Atlantique.

Je terminerai mon rapport moral par notre grand évènement national, les Assises de la CNCC qui se tiendront les 8 et 9 décembre à Rennes, dont la thématique portera sur la durabilité.

La CRCC Ouest-Atlantique a accordé la gratuité de cette inscription à l'ensemble des professionnels de son territoire, et je ne peux que vous inciter à vous y inscrire, sans oublier vos collaborateurs. Je vous espère nombreux car cette manifestation sera l'occasion de mettre en valeur notre belle région, la CRCC OUEST-ATLANTIQUE, et plus globalement notre profession dont nous sommes si fiers.

Aussi, c'est tout naturellement que je terminerai par cette conviction qui m'anime : en tant que Bâisseurs d'une société de confiance, soyons avant tout fiers de ce que nous sommes et construisons ensemble l'audit de demain.

Kristell DICHARRY
Présidente



LA CRCC OUEST-ATLANTIQUE



1. Composition du Conseil Régional 2021-2024

I- CONSEIL RÉGIONAL	Années 2021 – 2024	
Bureau Présidente Vice-président Vice-président et secrétaire Vice-président Trésorière	Titulaires <ul style="list-style-type: none"> . DICHARRY Kristell . BOUSSION Éric . MELIN Stéphane . RONCO Guillaume . BERNARD Karine 	
Autres membres du Conseil	<ul style="list-style-type: none"> . CAILLAUD Sébastien . CELTON Annaïk . DELSAUX Sophie . FARO Claude . FREULON Bruno . GERMON Philippe . GODRET Laurent 	<ul style="list-style-type: none"> . LE QUÉRÉ Samuel . MAULAVÉ Julien . PIERRE Vincent . PUJO Philippe . ROIMIER Thomas . ROUSSELOT Hervé . SCHIER Emmanuelle
Censeurs	. GASCHET Christelle / MARY Raphaël	

II- CONSEIL NATIONAL		
Délégués au Conseil National	Titulaires <ul style="list-style-type: none"> . BEGENNE Sylvain . CELTON Annaïk . DICHARRY Kristell 	

III- COMMISSIONS	Titulaires	
Associations Fondations	. LE QUÉRÉ Samuel	
Comité Régional du Stage	. GERMON Philippe	
CRS Angers : LE QUÉRÉ Samuel – CRS Poitiers : GERMON Philippe – CRS Rennes : MAULAVÉ Julien		
Communication	. DICHARRY Kristell, SCHIER Emmanuelle	
Communication – Évènements	. RONCO Guillaume	
Contrôle d'Activité	. ROUSSELOT Hervé avec la contribution de : DELSAUX Sophie, FREULON Bruno, FARO Claude, GODRET Laurent	
Coopératives Agricoles	. MAULAVÉ Julien	
Cybersécurité	. MAULAVÉ Julien, PIERRE Vincent	
Déontologie Ethique	. ROIMIER Thomas	
Dérogations Honoraires	. FREULON Bruno, BERNARD Karine	
Développement	. BOUSSION Éric - CAILLAUD Sébastien	
Études comptables	. CELTON Annaïk	
Évaluation des Entreprises	. MELIN Stéphane	
Formation Initiale – Réforme des diplômes	. MAULAVÉ Julien	
Formation Professionnelle	. GERMON Philippe	
Institutionnels	. BOUSSION Éric, DICHARRY Kristell, GODRET Laurent, MELIN Stéphane, RONCO Guillaume	
Jeunes et Attractivité Professionnelle	. DICHARRY Kristell, MAULAVÉ Julien	

Litiges Réclamations	. BOUSSION Éric, DICHARRY Kristell, MELIN Stéphane, RONCO Guillaume
Marché PME	. PUJO Philippe
Prospectives et Innovation	. PIERRE Vincent
Regroupement CRCC	. BOUSSION Éric, MELIN Stéphane, RONCO Guillaume
Secteur Public	. RONCO Guillaume
Tribunaux de Commerce	. FARO Claude

Autres	
CNCC Assistance (Mise en cause – Civil – Pénal)	. LEPROUST Gilles, POIRIER-COUTANSAIS Christophe, RICHARD Victor
Assistance Confrères (Loi PACTE – Apesa)	. LE PORS Thomas, LEPROUST Gilles, MAULAVÉ Julien, RIVAULT Laurent
Association Soutien CAC (Recours, perte mandats)	. BLANCHARD Gilles

2. Organisation de la CRCC

L'équipe de la CRCC est répartie sur les bureaux de Rennes et Niort :

• **RENNES**

50 Bd Tour d'Auvergne - CS 96934
35069 RENNES CEDEX

• **POITIERS**

33 Avenue de Paris
79000 NIORT

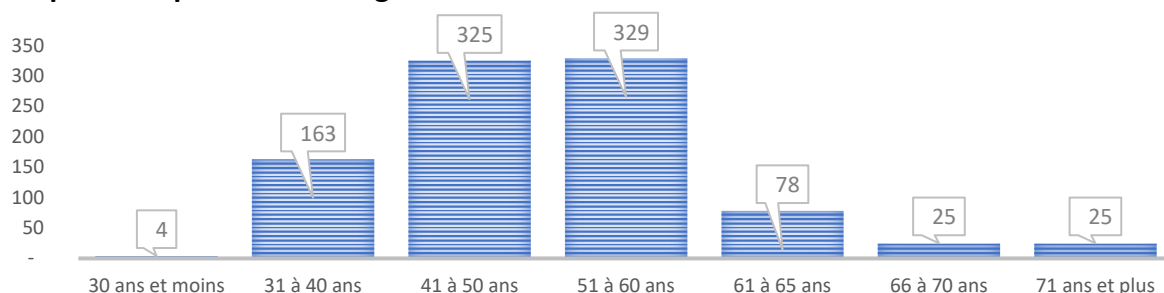
Secrétariat Général	HARDY Sylvie	crcc@crcc-ouestatlantique.fr Bureau de Rennes 02.99.31.57.87 b.retailleau@crcc-ouestatlantique.fr
<ul style="list-style-type: none"> Administration générale Relations Présidence Litiges Événements 	Avec la collaboration de RETAILLEAU Blandine	
Secrétariat Général Délégué	GARANDEAU-ABASCAL Nathalie	n.garandeauc@crcc-ouestatlantique.fr Bureau de Niort 02.99.31.35.79
<ul style="list-style-type: none"> Pôle technique (juridique, éthique, ...) Contrôle d'activité Dérogations - Mandats - DA Déclarations de formation 		
Assistante	GADBY Anne	a.gadby@crcc-ouestatlantique.fr Bureau de Rennes 02.99.31.35.82
<ul style="list-style-type: none"> Communication Formation initiale / Attractivité Événements 		
Assistante	SUHARD Patricia	p.suhard@crcc-ouestatlantique.fr Bureau de Rennes 02.99.31.36.75
<ul style="list-style-type: none"> Formation professionnelle Conférences Cotisations 		
Assistante	ZIAJKO Christelle	c.ziajko@crcc-ouestatlantique.fr Bureau de Rennes 02.99.31.57.87
<ul style="list-style-type: none"> Comptabilité Gestion fournisseurs Habilitation maître de stage 		

3. Population des commissaires aux comptes

Chiffres au 15/8/2022 – année de clôture 2020



Répartition par tranche d'âge



Répartition par tranche département

Charente Maritime (17)	75	Mayenne (53)	36
Côtes d'Armor (22)	42	Morbihan (56)	67
Finistère (29)	71	Sarthe (72)	38
Ille et Vilaine (35)	178	Deux-Sèvres (79)	35
Loire Atlantique (44)	207	Vendée (85)	63
Maine et Loire (49)	100	Vienne (86)	37

4. Les mandats

27 343

MANDATS

173 millions euros

TOTAL HONORAIRES 2020

345 milliards euros

TOTAL CHIFFRE AFFAIRES REALISE
PAR LES ENTITES AUDITEES PAR
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Tranche barème en k€	Ouest Atlantique				National			
	Mandats	Effectif CA	Heures CA	Honoraires CA	Mandats	Effectif CA	Heures CA	Honoraires CA
[0 k€ ; 305 k€]	1 223	795	20 539	1 779 944 €	23 413	12 272	594 482	61 782 701 €
]305 k€ ; 760 k€]	1 787	5 981	48 090	3 918 411 €	16 452	55 875	474 984	41 712 219 €
]760 k€ ; 1 525 k€]	2 487	14 637	81 441	6 618 738 €	21 417	123 426	751 111	65 441 018 €
]1 525 k€ ; 3 050 k€]	3 286	29 014	126 209	10 305 139 €	27 584	241 714	1 180 115	104 043 238 €
]3 050 k€ ; 7 622 k€]	6 040	108 699	310 356	25 131 719 €	49 234	821 706	2 794 003	245 392 591 €
]7 622 k€ ; 15 245 k€]	4 712	150 984	309 763	25 700 267 €	38 193	1 135 747	2 883 631	257 637 565 €
]15 245 k€ ; 45 735 k€]	4 618	253 382	426 553	36 983 255 €	39 153	1 866 252	4 341 693	401 967 418 €
]45 735 k€ ; 122 000 k€]	1 993	241 478	299 784	27 972 586 €	17 539	1 766 242	3 103 095	302 327 010 €
> 122 000 k€	1 197	475 085	351 853	34 685 200 €	16 317	7 339 616	6 821 592	756 873 198 €
TOTAL	27 343	1 280 055	1 974 588	173 095 259 €	249 302	13 362 850	22 944 706	2 237 176 958 €

Tranche mandats	Ouest Atlantique				National			
	Mandats	Signataires	Heures	Honoraires	Mandats	Signataires	Heures	Honoraires
De 1 à 5 mandats	369	136	22 563	1 831 768 €	6 614	2 477	802 456	84 945 749 €
De 6 à 20 mandats	2 928	238	190 528	16 046 114 €	36 893	3 124	3 307 339	327 737 445 €
De 21 à 50 mandats	7 697	232	545 200	48 626 312 €	66 033	2 035	7 082 228	711 154 265 €
De 51 à 100 mandats	8 168	114	677 763	62 219 257 €	70 960	1 009	8 549 827	871 503 568 €
> 100 mandats	8 181	58	724 727	65 126 988 €	68 802	424	6 912 713	703 442 373 €
TOTAL	27 343	778	2 160 781	193 850 439 €	249 302	9 069	26 654 563	2 698 783 400 €

Forme juridique	Ouest Atlantique				National			
	Mandats	Chiffre d'affaires CA	Mandats ALPE	Mandats volontaires	Mandats	Chiffre d'affaires CA	Mandats ALPE	Mandats volontaires
Société en Nom Collectif (SNC)	156	10 442 025 k€	1	3	2 443	143 523 718 k€	14	142
Société en Commandite Simple (SCS)	8	323 361 k€	-	-	127	8 796 453 k€	1	8
Société en Commandite par Actions (SCA)	23	67 530 k€	-	1	401	14 419 192 k€	4	17
Société Anonyme (SA)	1 518	47 445 308 k€	22	32	18 236	1 136 240 018 k€	179	354
Société à Responsabilité Limitée (SARL)	3 174	18 793 863 k€	262	64	21 932	404 942 667 k€	953	790
Société par Actions Simplifiée (SAS)	17 695	197 736 748 k€	310	460	155 108	3 005 218 090 k€	2 304	5 327
Société coopérative commerciale	21	622 027 k€	-	1	165	2 193 372 k€	2	8
Société Européenne (SE)	1	2 141 993 k€	-	-	77	22 171 733 k€	-	-
Société coopérative	84	2 333 903 k€	-	2	629	19 341 632 k€	5	28
Société coopérative agricole	211	14 388 899 k€	-	10	1 612	85 182 969 k€	2	35
Association	3 464	8 786 332 k€	-	137	27 384	253 487 704 k€	-	1 622
Fondation	64	674 996 k€	-	3	982	17 613 051 k€	-	32
Société civile	235	595 791 k€	17	41	4 030	195 994 407 k€	87	521
Caisse d'épargne et de prévoyance	-	0 k€	-	-	20	3 719 372 k€	-	-
Personne morale de droit public	79	2 740 823 k€	-	4	577	191 559 059 k€	-	23
Personne morale ou organisme soumis au Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	86	2 353 632 k€	-	14	807	19 569 781 k€	-	152
Organisme mutualiste	70	29 201 668 k€	-	2	646	65 112 047 k€	-	8
Entreprise individuelle	-	0 k€	-	-	-	0 k€	-	-
Fonds de dotation	127	25 858 k€	-	4	1 219	971 595 k€	-	22
Organisme consulaire	29	205 205 k€	-	-	153	974 610 k€	-	3
Organisme de Placement Collectif (OPC)	30	74 773 k€	-	-	10 133	281 131 374 k€	-	90
Autre	268	5 880 055 k€	-	10	2 621	168 035 281 k€	-	165
TOTAL	27 343	344 834 790	612	788	249 302	6 040 198 125	3 551	9 347

Tranche salariés	Ouest Atlantique				National			
	Mandats	Mandats en co-cac	Mandats EIP	Effectif CA	Mandats	Mandats en co-cac	Mandats EIP	Effectif CA
0 salarié	5 707	530	12	-	70 694	4 462	555	-
De 1 à 9 salariés	7 113	654	14	30 064	63 551	5 206	283	266 534
De 10 à 19 salariés	3 997	198	3	54 891	33 300	1 827	140	452 359
De 20 à 49 salariés	5 564	302	13	177 642	43 540	2 729	216	1 370 209
50 salariés et plus	4 962	640	37	1 017 458	38 217	6 258	1 046	11 273 747
TOTAL	27 343	2 324	79	1 280 054	249 302	20 482	2 240	13 362 848

5. Les rapports

	Ouest Atlantique				National			
	CA	CC	CB	Total	CA	CC	CB	Total
GLOBAL	27 402	1 468	45	28 915	249 719	11 163	480	261 362
Certification sans réserve	26 981	1 452	42	28 475	245 082	11 018	469	256 569
Certification avec réserve	346	15	3	364	3 717	126	11	3 854
Refus de certifier	19	-	-	19	178	-	-	178
Impossibilité de certifier	56	1	-	57	742	19	-	761
Observations	6 493	346	17	6 856	41 532	1 880	146	43 558
Révélation				68				614
Aucune alerte				27 242				248 047
1ère phase				117				1 210
2ème phase				17				217
3ème phase				12				146
4ème phase				14				99
Inexactitudes / Irrégularités				1 994				14 007

L'INSTITUTION EN ACTIONS

2021

en
21 dates



RETROUVEZ
LES TEMPS FORTS DE
L'ANNÉE EN VIDÉO

25 janvier
JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

La CNCC organise la Journée nationale des associations, fondations et fonds de dotation en webconférence. Au programme, notamment, **une conférence sur « La confiance au cœur de l'Économie sociale et solidaire ».**

#Associations

14 janvier
**PROFESSION
À LA UNE**

Lancement de la nouvelle campagne de communication « Devenir auditeur » afin de faire connaître la profession et renforcer son attractivité auprès des lycéens et des étudiants.

#Attractivité



19 février
**JUSTICE
ÉCONOMIQUE**

Les recommandations de la CNCC sont reprises par la mission « **Justice économique** » (Rapport Richelme) et notamment le principe de la mission « **Prévention et Relation de confiance** ».

#Relance

16 mars
NOUVELLE APPLI

Conçue par la CNCC, **AUDIT&Cie est l'application mobile d'information dédiée aux professionnels de l'audit.** Elle présente les événements à venir, les actualités phares et les outils proposés par la Compagnie.

#Communication



8 avril
RÉGULATEUR

Florence Peybernès, nouvelle présidente du H3C, intervient devant le Conseil national pour se présenter et échanger sur les axes de travail du régulateur de la profession.

#Institution

29 avril
FAQ DÉONTOLOGIE

La CNCC publie une FAQ qui regroupe les réponses de la **commission d'Éthique professionnelle** aux principales interrogations des commissaires aux comptes à la suite de l'entrée en vigueur de la loi PACTE.

#Déontologie

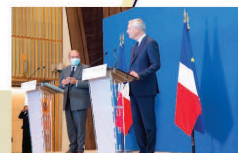


#ManifesteInclusion

27 mai
INCLUSION

La CNCC signe le **Manifeste pour une meilleure intégration des personnes handicapées** dans la vie économique.

Manifeste Inclusion



©BercyPhoto Gézeline Grée

12 mai
PACTE ET PE

La CNCC présente son étude sur la **réaction des chefs d'entreprise** suite au relèvement des seuils de certification légale, conséquence de la loi PACTE.

#Marché PE

1^{er} juin
ENGAGEMENT

Le plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des entreprises dans la sortie de crise reprend la proposition de mission **Prévention et Relation de confiance** et associe les commissaires aux comptes aux **comités de sortie de crise.**

#Relance

1^{er} juin

PLATEFORME DE FORMATION

jinius

Mise en ligne de **Jinius**, la nouvelle plateforme de formation des commissaires aux comptes et des experts-comptables : un outil unique et intégré de gestion et de suivi du parcours de formation professionnelle.

#Formation

10 juin

PARTENARIAT CNCC-CGJCF

La CNCC signe un partenariat avec la CGJCF (Conférence Générale des Juges Consulaires de France), en faveur d'une **amélioration de la prévention des difficultés des entreprises**.

#Prévention

29 juin

EN DIRECT

Les commissaires aux comptes s'adressent directement aux chefs d'entreprise sur le plateau de **Smart Lex (B SMART TV)**, le rendez-vous des professionnels du droit, au service des chefs d'entreprise. Déjà plus de 40 interventions en 2021!

#Communication

1^{er} juillet

SORTIE DE CRISE

Plus de 1 200 confrères se sont inscrits au webinar CNCC gratuit sur les missions du CAC dans la sortie de crise.

#Formation

1^{er} octobre

NOUVEAU SERVICE

La CNCC lance **Tax'AUDIT**, un nouvel outil pour réaliser la mission d'Examen de Conformité Fiscale.

#Outils

Tax'AUDIT



13 septembre

CAMPAGNE RADIO

Lancement de la nouvelle campagne radio

« l'avenir en confiance » :

les chefs d'entreprise témoignent de la valeur ajoutée de leur commissaire aux comptes dans la réussite de leurs projets.

#Communication

31 août

PARTENARIAT CNCC-LCL

La CNCC signe un partenariat avec LCL pour faciliter et sécuriser l'accès au financement des entreprises dans la sortie de crise.

#Relance

14 octobre

ALLOCATION

Gérard Pfauwadel, Conseiller national à la sortie de crise, intervient devant le Conseil national pour un point d'étape quatre mois après la mise en place des comités national et départementaux de sortie de crise, auxquels la CNCC et les CRCC sont associées.

#Relance

Smart FEG+

Décembre 2021

OUTIL D'ANALYSE

Lancement de la nouvelle version de l'outil d'analyse du fichier des écritures comptables de la CNCC, **SmartFec+**, avec un large éventail de nouvelles fonctionnalités au bénéfice des professionnels de l'audit.

#Outil

15 novembre

9^È JOURNÉE DE L'ÉVALUATION

La CNCC et le CNOEC organisent la 9^È Journée de l'Évaluation sur le thème « **Évaluation et transmission dans les PME et les ETI** ». De nombreux ateliers abordent les stratégies de transmission, l'endettement, le prix de cession...

#Conférence

Octobre

FORMATION RSE

La CNCC lance son nouveau cycle de formation sur les enjeux RSE.

#Formation

9 et 10 décembre

ASSISES 2021

La CNCC organise les 32^È Assises de la profession qui rassemblent en présentiel plus de 1 000 professionnels, partenaires et parties prenantes sur le thème « **Vers un marché de la confiance** ».



LES COMMISSIONS RÉGALIENNES

1. Contrôle d'activité 2020-2021 Non EIP

Délégué Régional Qualité
ROUSSELOT Hervé

Délégués Régionaux adjoints
DELSAUX Sophie, FREULON Bruno, FARO Claude,
GODRET Laurent

Le H3C fixe les orientations et les modalités de contrôle non EIP et délègue à la CNCC leur mise en œuvre, mais il peut diligenter lui-même des contrôles de cabinets non EIP.

Les contrôles de l'année 2020 avaient pris du retard en raison des conditions sanitaires exceptionnelles. La campagne 2021 a pu être réalisée dans des conditions quasi normales.

Pour la Compagnie Ouest-Atlantique, **60** unités de contrôle non EIP ont fait l'objet d'un contrôle d'activité, contre 63 en 2020.

En 2021, la CRCC a réalisé **50** contrôles sur son territoire. La CNCC a mis en œuvre **9** contrôles et le H3C a contrôlé en direct **un** cabinet.

Un contrôle à occurrence variable

Le processus mis en place a été profondément remanié depuis la campagne antérieure. Le H3C a approfondi son approche par les risques permettant un contrôle à occurrence variable, plus ciblé et mieux adapté.

Durant la campagne 2021, ce nouveau dispositif a été appliqué progressivement à partir d'une palette de six modalités de contrôle, d'intensité adaptée au contexte de l'unité de contrôle. La durée de six ans entre deux contrôles existe toujours, mais n'est plus systématique.

En conséquence, le rythme des contrôles change, leur nombre augmente selon l'objectif du régulateur. En 2022, la CRCC met ainsi en œuvre 57 contrôles, la CNCC 4 contrôles, et le H3C 3 contrôles, soit un total de 64 contrôles.

Dans le contexte de la crise sanitaire, le H3C a demandé une évaluation des impacts de crise sur les mandats et les actions du commissaire aux comptes dans la conduite de la mission et l'organisation du cabinet.

Un rôle très actif de la CRCC dans la mise en œuvre des contrôles non EIP

Chaque année la CRCC lance un appel à candidats pour constituer l'équipe régionale des contrôleurs. Elle organise les conditions matérielles des formations des contrôleurs et des cabinets contrôlés. Avant et pendant la campagne de contrôle qui s'étend normalement de septembre à décembre, elle suit de près toutes les étapes du contrôle en lien avec la Commission Nationale du Contrôle d'Activité déléguée (CNCA) de la CNCC et le contrôleur régional.

Les rapports de contrôle rédigés par les contrôleurs sont d'abord relus au sein de la CRCC par le MRCNCA (Membre Régional de la Commission Nationale du Contrôle d'Activité déléguée), assisté de 4 adjoints, soit 5 relecteurs, puis supervisés à leur tour par la CNCA qui valide les conclusions et les transmet au H3C.

Ces travaux exigent un suivi constant et rigoureux pour assurer la réalisation des contrôles renouvelés répondant aux nouvelles orientations du H3C.

Résultat de la campagne 2021					
		opinion étayée	Insuffisances ou défaillances identifiées mais l'opinion demeure étayée	opinion non étayée	opinion erronée
CRCC OA - Nb de mandats contrôlés	108	75	26	5	2
CRCC OA - Résultat en %	100%	69%	24%	5%	2%
National - Nb de mandats contrôlés *	1646	1116	295	152	83
National - Résultat en % *	100%	68%	18%	9%	5%

* source : synthèse du programme de contrôle 2021 - H3C

2. Formation professionnelle continue

Délégué Formation Professionnelle
GERMON Philippe

Délégués Régionaux adjoints
CELTON Annaïk, BOUSSION Eric

Formation continue Chiffres 2021

- 79 séminaires programmés dont 12 virtuels, à Angers, Nantes, Niort, La Roche S/Yon, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Vannes.
- 6 séminaires annulés
- 87 journées animées
- 887 participants
- Coût de l'aide à la formation : 152 830€

Construisez votre avenir avec la formation !

Pour répondre aux transformations techniques de notre profession, et ainsi valoriser nos interventions, CNCC FORMATION a entrepris la poursuite de la refonte de ses propositions de formation pour mieux vous accompagner que ce soit sur le virtuel ou le distanciel. Pour parfaire les propos de la CNCC, la CRCC Ouest-Atlantique a planifié plus de 120 sessions en 2022, réparties sur l'ensemble de son territoire. Ces formations sont destinées, conformément à l'article A.822-28-1 du code de commerce, à la mise à jour et au perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice du commissaire aux comptes.

Vous trouverez des **FORMATIONS ACTUALISEES**, des thèmes de séminaires résolument pratiques en **ACTUALITE, DEONTOLOGIE, DOCTRINE, JURIDIQUE**, mais aussi des **NOUVEAUTES**.

Le Conseil Régional a décidé de poursuivre en 2022 **L'AIDE A LA FORMATION**, qui s'appliquera sur le tarif national du catalogue 2022-2023 et sur l'ensemble des formations, à savoir :

- Une **aide à hauteur de 200€ TTC** pour les thèmes dont les prix sont inférieurs ou égaux à 648 € TTC,
- Et une **aide à hauteur de 500€ TTC** pour les thèmes dont les prix sont inférieurs ou égaux à 1 080 € TTC.

Vous bénéficierez de ces réductions dès votre inscription, sur le coût TTC (applicables uniquement aux membres et collaborateurs de cabinets inscrits à la CRCC Ouest-Atlantique et sous réserve d'assister à la formation (toute absence sera facturée).



3. Inscription et radiation des commissaires aux comptes

Le H3C met à disposition des commissaires aux comptes qui souhaitent effectuer une demande d'inscription ou de modification de la liste des inscrits, des outils pour faciliter leurs démarches sur son site internet : www.h3c.org.

Il propose une procédure dématérialisée via son portail : <https://www.h3c.org/demarches-et-services/>.

Pour accéder à ce service, vous devez vous munir de l'adresse électronique et du mot de passe utilisés pour régler les cotisations H3C.

Vous pouvez accéder aux services en ligne suivants :

Espace inscriptions :

- Modifier directement en ligne les informations d'inscription suivantes : adresse email, numéro de téléphone, de fax
- Demander votre inscription sur la liste des CAC
- Demander des modifications sur la liste
- Demander votre radiation

(Pour les demandes d'omission de la liste, il convient d'adresser votre demande motivée au Président de la CRCC par lettre recommandée avec demande d'avis de réception)

Espace attestations :

- Vous pouvez télécharger les attestations d'inscription

Espace cotisations H3C :

- Effectuer votre déclaration d'honoraires
- Régler la cotisation H3C

Le service inscription du H3C est à votre disposition pour vous renseigner (inscription@h3c.org ou 01.80.40.75.02).

4. Dérogations honoraires

Délégué Régional Honoraires
FREULON Bruno

Déléguée Régionale adjointe
BERNARD Karine

Bilan des dérogations 2021 :

- 2511 demandes en 2021 dont 91% ont été traitées :
 - + de 68% validées directement par Nathalie GARANDEAU-ABASCAL, permanente de la CRCC
 - Environ 25% par les deux délégués
 - Quasiment 60% des demandes ont un taux de demande < 50%
 - 26% des demandes : entre 51 et 70% de taux de dérogation

Le taux horaire moyen est correct : 65% des demandes sont comprises entre 61 et 100€ de l'heure.

Rappel des règles de traitement interne :

- 1 La permanente de la Compagnie traite toutes les demandes :
 - Demande < à 30% (avec ou sans EC) **soit au niveau du mandat soit au niveau du groupe dont le confrère est CAC** : acceptée d'office
 - Demande < à 50% avec EC **soit au niveau du mandat soit au niveau du groupe dont le confrère est CAC** : acceptée d'office.
- 2 Pour toutes les autres demandes > 30% sans EC et > 50% avec EC **au niveau du groupe de sociétés dont le confrère est CAC**, les deux déléguées les contrôlent :
 - Bruno FREULON : traite les demandes des ex-CRCC de RENNES et ANGERS
 - Karine BERNARD (basée à Cholet) traite les demandes des ex-CRCC de RENNES et POITIERS

Les règles internes sont les suivantes :

- Demande faite postérieurement à la date de clôture : refus pour l'année demandée **après vérification de l'absence d'une erreur de saisie**, report sur l'exercice suivant (avec atténuation possible en fonction des circonstances)
- Taux de demande > 90% = refus. (Ex : barème mini à 300h et demande faite pour 20h = refus, il faut demander 30h mini)
- Taux horaire < 60 € HT = refus **après vérification de l'absence d'une erreur de saisie**. Ici on raisonne au niveau du groupe de sociétés dont le confrère est CAC
 Ex : demande faite pour une holding avec un taux horaire moyen de 45 € de l'heure mais le confrère est CAC de filiales et le taux horaire moyen au niveau du groupe est de 65 € => on accepte (Nathalie fait en amont cette demande d'information pour avoir cette vision groupe)

En 2022, l'activité ne faiblit pas.

Nombre de demandes reçues en 2021 : 2511

Nombre de demandes traitées par la CRCC en 2021	Validation directe (taux < à - 50% ou à - 30% sans EC)	Validation suite à complément d'information	Validation suite à supervision	Refus suite à supervision	Demande infos complémentaires (Erreur exercice et/ou % dérogation)	Erreur sur le 1er exercice clos	% dérogation ou/et taux horaire	Demandes en attente de réponse des cabinet
2292	1274	282	521	6	993	385	608	209
100%	55,58%	12,30%	22,73%	0,26%				9,12%

Taux de dérogation

	Nombre	de 0 à 50%	de 51 à 70%	de 71% à 90%	plus de 90%
Dérogations accordées	2083	1236	554	293	0
Dérogations en attente	177	54	59	64	2
Dérogations refusées	6	3	1	2	0
Dérogations accordées		59,34%	26,60%	14,07%	

Taux horaires moyen

de 0 à 60€/h	de 61 à 100 €/h	de 101 à 120€/h	de 121 à 150 €/h	plus de 150 €/h
7%	65%	23%	4%	1%

FOCUS SUR QUELQUES COMMISSIONS

1. Etudes comptables

Déléguée Etudes Comptables

CELTON Annaïk

Quelques chiffres clés 2021

- 11 réunions en 2021 pour 50 questions examinées et 40 réponses publiées
- 100 questions traitées en direct par les services techniques
- 2000 professionnels formés sur les conséquences de la crise Covid-19 et l'actualité comptable à travers 8 webinaires et 3 conférences

Une année 2021 dans la continuité des travaux entrepris en 2020 pour répondre aux conséquences de la crise Covid-19

La Commission des Études Comptables (CEC) a poursuivi ses travaux afin d'aider les professionnels dans la gestion des conséquences de la crise sanitaire et économique liée à l'épidémie de Covid-19, en concevant et animant un nouveau webinaire sur l'annexe des comptes annuels dans le contexte de Covid-19 et en mettant à jour les questions/réponses publiées dans la FAQ.

En 2021, les webinaires « spécial crise Covid-19 » se sont poursuivis ainsi que les conférences sur l'actualité comptable en région, dans le but de diffuser de manière très large sur tout le territoire national la doctrine comptable élaborée par la CNCC en réponse à la situation de crise. Environ 2000 professionnels ont participé à ces webinaires/conférences. Tous ont eu l'occasion de faire part de leurs problématiques et des réponses pragmatiques ont été apportées grâce à ces échanges.

Parallèlement, la CEC a traité de nombreuses questions comme la comptabilisation des produits, les impacts comptables des opérations de restructuration ou de réorganisation, les comptes consolidés et combinés, les certificats d'économie d'énergie, les concessions, les opérations dans les comptes annuels (rachat d'entreprises, redressement judiciaire, acquisition d'actifs, dépréciation d'actifs, impôts, opérations liées à la trésorerie...).

De nombreuses problématiques sectorielles ont également été traitées : Associations/Fondations, CSE, Logement Social, Syndicats, Clubs sportifs, etc.

La Commission des Études Comptables : partenaire actif du normalisateur comptable français – ANC

En 2021, la CEC a contribué de manière très active à la finalisation des travaux du normalisateur comptable sur le projet de règlement relatif à la modernisation des états financiers. Le projet de règlement adopté par le Collège de l'ANC en décembre 2021 a ainsi été publié sur le site de l'ANC le 1^{er} février 2022. Les principaux changements prévus sont :

- Une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charges ;
- Des modifications du plan de comptes ;
- Une modernisation et une réduction du nombre de modèles d'états financiers ;
- Une nouvelle présentation des informations dans l'annexe des comptes.

L'ANC se prononcera ultérieurement au cours de l'année 2022 sur sa date d'entrée en vigueur.

Par ailleurs, la CEC a communiqué à l'ANC dans un courrier transmis début 2022, les problématiques qu'elle a identifiées relatives à la première application du nouveau règlement n°2020-01 relatif aux comptes consolidés, qui est entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021.

Rappelons que plusieurs consœurs et confrères dont certains sont membres de la CEC assurent une présence dans les instances de normalisation comptable et contribuent donc de manière active à l'élaboration des nouveaux textes comptables.

2. Éthique professionnelle

Délégué Éthique Professionnelle
ROIMIER Thomas

Quelques données chiffrées pour 2021 :

- 13 saisines de la CEP
- 9 Commissions
- 6 Bureaux CEP
- Finalisation de 12 réponses CEP

2 groupes de travail :

- Groupe de travail « Autorévision et prestation »
- Groupe de travail « Questionnaires d'acceptation d'une prestation » et conception des deux questionnaires

Travaux en cours :

- Présentation des slides relatifs à 8 décisions disciplinaires rendues par le H3C
- Atelier « J'y vais/J'y vais pas » des Assises 2021
- Groupe de travail sur l'outil « J'y vais/J'y vais pas » création d'arbres de décision, aide à la conception sur la base des arbres de décisions, participation au réunion, vérification de l'outil
- Projet de FAQ Éthique EIP suite loi PACTE (en cours)
- Modification de la FAQ Éthique non EIP (mise en conformité avec le catalogue des nouvelles offres)

3. Commission développement

Délégués Commission développement
BOUSSION Éric - CAILLAUD Sébastien

La commission Développement regroupe cinq groupes de travail :

Travaux réalisés et en cours par ces GT :

- 1- **GT Prévention-Relance** (en sommeil sur 2022 mais qui a été très actif en 2021)
- Conférence de presse « La confiance au service de la relance » <https://cdn.cncf.fr/download/la-confiance-au-service-de-la-relance-dossier-de-presse.pdf>

- Publication d'un flyer sur les missions du CAC dans la sortie de crise
<https://cdn.cncc.fr/download/cncc-reliance-flyera5-bd2-page.pdf>
- Publication du guide d'entretien « sortie de crise » <https://doc.cncc.fr/docs/guide-de-sortie-de-crise>
- Participation des CAC dans les comités départementaux de sortie de crise
- Publication des outils pour la mission Prévention et Relation de confiance
<https://doc.cncc.fr/docs/pack-prevention-et-relation-de-c>
- Webinaire sur les missions du CAC dans la sortie de crise

2- GT Appropriation des missions

- Enquête menée auprès des formateurs CNCC et les contrôleurs qualités sur l'appropriation des outils et missions par les professionnels
- Étude statistique sur les DA notamment sur les SACC
- Publication de l'outil DA+ <https://doc.cncc.fr/docs/da-plus>
- Publication de l'outil « J'y vais-J'y vais pas » <https://www.cncc.fr/j-y-va-is-j-y-va-is-pas/>
- Travaux en cours :
 - Outil Collaborateur : en finalisation et formation prévue à l'automne
 - Pass confiance : en cours de rédaction et portant sur 3 missions de diagnostic

3- GT Diagnostic

- Nouveau GT en 2022
- Travaux en cours :
 - Rédaction d'une note descriptive sur la mission de diagnostic
 - Création d'outils (lettre de mission, proposition de mission et rapport de diagnostic)
 - Mise à disposition d'exemples anonymisés de missions réalisées par les membres du GT
 - Restitution prévue aux Assises de la CNCC 2022

4- GT Catalogue

- Nouveau GT en 2022
- Travaux non-encore initiés (post travaux du GT Diagnostic) :
 - Création des outils pour les fiches missions diagnostic présentent dans le catalogue des offres de la CNCC
 - Rédaction de nouvelles fiches missions

5- GT Missions PE

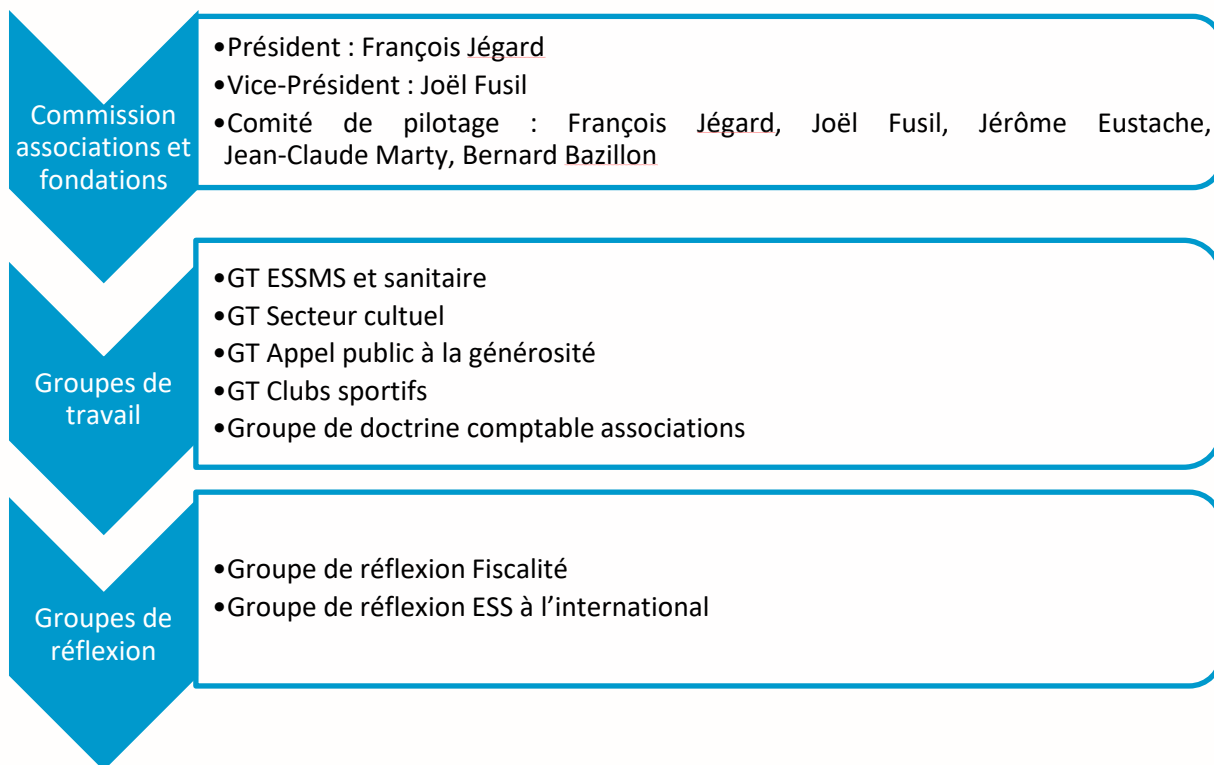
- Nouveau GT en 2022 commun avec la commission Marché PE
- Travaux en cours :
 - Construction d'une offre de mission répondant aux attentes du marché (basée sur l'enquête SIA)

4. Commission Associations & Fondations

Délégué Commission Association

LE QUÉRÉ Samuel

La Commission Associations & Fondations est composée de 36 membres répartis dans plusieurs groupes de travail.



Actions menées par les groupes de travail

Les divers groupes de travail sont mobilisés tout au long de l'année sur les sujets de veille législative et de recensement des difficultés pratiques d'application des textes et d'échanges pour trouver des solutions (réunion avec les ministères, rédaction d'avis techniques, de saisines soumises aux commissions des études comptables, juridiques ou des normes professionnelles).

1- GT Appel à la générosité du public

Rédaction en concertation avec la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative d'une note pour préciser les contours de la notion d'appel à la générosité du public.

Rédaction d'un avis technique sur les travaux du commissaire aux comptes lors de la vérification de publication sincère des comptes annuels des organismes faisant appel à la générosité du public.

Publication des questionnaires de contrôle actualisés relatifs à l'annexe et au CROD et au CER.

2- GT Secteur culturel

Réflexions sur la mise en œuvre pour les associations culturelles de l'établissement d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Communication au Bureau central des cultes des difficultés d'application rencontrées sur le terrain.

Contribution à la rédaction par l'ANC du règlement comptable en cours d'homologation complétant le règlement ANC n°2018-06 quant aux obligations comptables des associations culturelles.

3- GT OPCO

Concertations fréquentes avec France Compétences et la Direction Générale De L'emploi Et De La Formation Professionnelle (Ministère du Travail) :

- Contribution à l'actualisation de la version à jour au 31 janvier 2022 du formulaire de remontée des comptes analytiques.

Veille sur les réflexions du ministère des finances relatives à la possibilité d'exempter de TVA le secteur de la formation.

Recensement des difficultés pratiques générées dans les OPCO du fait de collecte de la taxe d'apprentissage par les URSSAF et ensuite remontées de celles-ci à la DGEFP et à France Compétences.

4- GT Clubs sportifs

Conception d'une « trilogie » de webinaires réunis sous le titre :

« *Le commissaire aux comptes et le secteur sportif* ».

Webinaire 1 : « L'environnement et les acteurs du sport en France »

Webinaire 2 : « Le commissaire aux comptes et les associations sportives »

Webinaire 3 : « Le commissaire aux comptes et les sociétés sportives »

5- GT ESSMS

Comptabilisation des produits des tarifs des ESSMS réglé par les résidents (ex : EHPAD) : compte 70 ou compte 73 ?

Réunion programmée avec DGCS

Veille sur les répercussions éventuelles des mesures prises après le scandale ORPEA sur les organismes gestionnaires d'EHPAD du secteur non lucratif.

Evènements

Forum des Associations du 20 Octobre 2022, organisé par les Echos, Palais des Congrès à Paris

La CNCC animera 2 conférences et 3 ateliers

- Conférence C31 (15h45-17h15) : Maîtrisez-vous le cadre juridique applicable à votre association ou fondation ?
- Conférence C17 (11h15-12h45) : Prévention des difficultés et cycles économiques post Covid
- Atelier 23 (14h-14h30): L' état des avantages et ressources provenant de l'étranger (EAR) : nouvelle obligation comptable
- Atelier A24 (14h45-15h15) : ESSMS - Cartographie des risques et évaluation ESSMS : parallèle et complémentarité
- Atelier A12 : Publication des comptes annuels : quelques rappels et point d'attention sur la vérification de la publication sincère des comptes des organismes faisant appel à la générosité du public

Journée nationale des Associations et Fondations du 31 janvier 2023 à la Maison de la Chimie à Paris

Ce sera l'occasion pour les groupes de travail de faire une restitution des travaux menés tout au long de l'année.

Il y aurait deux tables rondes l'après-midi dont une consacrée au secteur ESSMS.

Le programme de cette manifestation n'est pas encore arrêté.

5. Formation Initiale – Commission Jeunes & Attractivité

Délégué Formation Initiale – Commission Jeunes & Attractivité

MAULAVE Julien

Stage CAFCAC :

Réformé en 2013, l'accès au commissariat aux comptes est désormais possible pour les personnes titulaires d'un diplôme conférant le grade de Master issues de filières hors du champ de la comptabilité, de l'audit et de la finance.

Deux examens encadrent ainsi le stage professionnel de 3 ans :

- Le CPCAC : Certificat Préparatoire aux fonctions de Commissaire Aux Comptes
- Le CAFCAC : Certificat d'Aptitude aux fonctions de Commissaire Aux Comptes

Dans ce contexte, la CNCC développe avec ses partenaires une offre de formation pour permettre à chacun de préparer au mieux les examens d'accès à la profession. Aujourd'hui 2 organismes de formation (ENOES et INES) et 4 universités (IRUP/IAE LYON/IAE/IUT2) proposent une formation adaptée. Dans l'ouest, un Master 2 est en place à l'université d'Angers. Ce Master 2 « Audit Légal et CAFCAC » apporte aux étudiants des enseignements correspondant à l'ensemble du programme du CPCAC qu'ils présenteront au cours de leur année universitaire.

La réussite au CPCAC permet aux candidats de s'inscrire à l'issue de leur Master 2 au stage professionnel de 3 ans. Les étudiants bénéficient également d'une partie des enseignements nécessaires à la préparation du CAFCAC.

La CNCC propose ensuite aux candidats inscrits au CAFCAC des sessions de formation animées par des professionnels et universitaires. Cette formation permet de rebalayer le programme des épreuves et de préparer concrètement les candidats aux épreuves écrites et orales avec de nombreux apports méthodologiques essentiels pour réussir les épreuves.

La CRCC Ouest-Atlantique accompagne les auditeurs qui souhaitent bénéficier de cette formation avec une prise en charge à hauteur de 50% des frais d'inscription.

Au niveau de la CRCC Ouest-Atlantique, les lauréats de la session 2021 du CPCAC sont au nombre de 2, 3 pour la session 2022. Au 30 juin 2022, la CRCC Ouest-Atlantique suivait par ailleurs 4 stagiaires CAC.

Afin de renforcer la promotion et l'attractivité de la filière CAFCAC que la réforme de 2013 a contribué à complexifier, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes a initié plusieurs démarches :

- Création d'une école de l'audit permettant de préparer les épreuves sur un temps long en parallèle de son parcours professionnel,
- Discussion avec la Chancellerie pour faire évoluer les conditions d'accès au diplôme et notamment pour les auditeurs en poste. Rappelons qu'à ce jour, il est possible de se présenter à l'examen final du CAFCAC après 15 ans d'expérience professionnelle, sans condition de diplôme initial.

Stage DEC :

Afin d'apprécier la régularité et la qualité du stage, et d'harmoniser les modalités d'organisation et de suivi, il est constitué auprès de chaque Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables un Comité Régional du Stage (CRS) composé de trois membres titulaires et d'un ou plusieurs membres suppléants.

Compte tenu de la cartographie de notre CRCC, cette dernière est membre des CRS de Bretagne, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire.

Les experts-comptables stagiaires doivent effectuer au moins deux de leurs trois années de stage avec un maître de stage habilité par une Compagnie Régionale. L'habilitation doit faire l'objet d'une demande auprès de la Compagnie Régionale.

Pour être habilité, il est nécessaire :

- D'être inscrit sur la liste des commissaires aux comptes
- D'avoir une activité vérifiable en matière de commissariat aux comptes
- D'apporter au stagiaire une formation technique suffisante évaluée à au moins 200 heures de pratique effective du contrôle légal
- D'être à jour de ses obligations de formation en tant que commissaire aux comptes
- D'avoir bénéficié d'un contrôle d'activité satisfaisant
- D'être à jour de ses cotisations

Chaque année, les conditions de l'habilitation de chaque confrère sont vérifiées.

Si le maître de stage ne peut pas être habilité, le stagiaire peut mettre en place une convention de co-maîtrise. Pour une information complète, veuillez contacter votre Compagnie Régionale.

Commission Jeunes & Attractivité

Rappel du rôle de la commission :

L'objectif de la commission est d'une part de promouvoir la profession auprès des jeunes, étudiants, professeurs, et d'attirer de nouveaux talents grâce à la communication du diplôme (CAFCAC) et d'autre part, de fédérer les professionnels, les CRCC, l'ANECS et le CJEC autour de l'attractivité.

Travaux menés en 2021 / 2022

- Refonte des supports de communication / présentation métier qui sont accessibles à l'ensemble des confrères > <https://auditeur-legal.fr/>
- Présentation du métier et de l'institution auprès de lycéens et d'étudiants (forums, journées carrière)
- Partenariat avec l'association Entreprendre pour Apprendre
- Echanges avec les rectorats de Nantes, Poitiers et Rennes pour la mise en place d'actions auprès des établissements de la région
- Organisation d'une communication à destination de l'ensemble des CIO et conseillers d'orientation au sein des lycées de la région
- Lancement de la nouvelle campagne de communication nationale « Jeunes » sur les réseaux sociaux

6. Prospective & Innovation

Délégué Commission Prospective & Innovation PIERRE Vincent

La Commission Prospective et Innovation de la CNCC présidée par Nathalie MALICET, a pour objet de repenser l'audit de demain et d'accompagner les confrères dans leur transformation digitale.

Le volet *prospective* a pour vocation d'anticiper et préparer les nouvelles missions et le rôle des nouvelles technologies dans notre profession de demain.

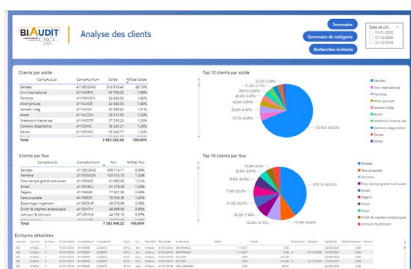
L'équipe en charge du volet *numérique & outils* travaille notamment sur la mise à jour du dossier de travail électronique, ainsi qu'une mise au point d'un outil destiné à la Piste d'Audit Fiable.

Au-delà de ces quelques exemples, l'outil lancé mis au point récemment par la CPI :



BI AUDIT est un outil développé par la Commission Prospectives et Innovation afin d'accompagner les commissaires aux comptes dans l'analyse des données des entités contrôlées. Cet outil comporte 2 volets :

- Le 1^{er} concerne l'analyse des comptes, sous forme de revue analytique principalement et de contrôles de cohérence des FEC
- Le 2^e comporte un volet de contrôles relatifs à la fraude. Les tests relatifs à la recherche de fraude sont indicatifs et ne prétendent donc pas être exhaustifs





Les outils et services conçus par la CNCC sont mis à la disposition de tous les professionnels pour les accompagner dans leur exercice au quotidien, dans le maintien de leurs mandats, notamment dans les petites entités, dans le développement de leur offre de missions et leur communication.

Valoriser et défendre la mission d'audit légal, notamment dans les petites entités

- **DA+** : l'outil d'analyse et de pilotage du portefeuille client d'après les déclarations d'activité

Développer l'offre de missions

- **Pack « Prévention et Relation de confiance »** : tous les outils nécessaires à la présentation et à la réalisation de cette mission pensée pour les entreprises dans le contexte de sortie de crise
- **Guide « Sortie de crise »** : le guide d'entretien pour identifier les attentes des clients
- **« J'y vais, j'y vais pas »** : l'outil d'aide à la décision mettant en lien les nouvelles offres et les règles déontologiques
- **Tax'AUDIT** : le service dédié à la mission d'examen de conformité fiscale

Prendre les virages du numérique et de la durabilité

- **SmartFec+** : la nouvelle plateforme d'analyse des fichiers des écritures comptables
- **Offre de formation RSE** : 7 webinaires et 4 formations pour aborder les enjeux RSE et développer votre expertise
- **B.I. Audit** : l'outil de data visualisation au service de l'audit
- **DiagRSE** : l'outil de diagnostic de la maturité des clients sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

7. Marché des petites entreprises

Délégué Commission Marché PE
PUJO Philippe

SYNTHESE DES ACTIONS MENEES EN 2022

1- Étude annuelle sur les mandats PE

Depuis 2 ans, la commission marché PE s'intéresse aux conséquences de la loi PACTE sur les mandats PE au moyen des DA reçus sur le portail de la CNCC en 2021. L'étude est menée par la commission PE et le cabinet SIA Partners qui dépouille les données statistiques des DA.

En conclusion, l'érosion des mandats PE est moins forte qu'attendue. Les mandats de petites entités disparaissent de manière importante dans 60% des cas. Toutefois, les effets de la loi PACTE sont atténués par les nouveaux mandats petits groupes (8 M€ de CA, 4 M€ de bilan, ou 50 salariés), et les filiales significatives (4 M€ de CA, 2 M€ de bilan, ou 25 salariés).

Force est de constater que la mission ALPE n'a pas rencontré son marché, mais les CAC se maintiennent sur des entités qui ne dépassent plus les seuils. Il s'agit d'entités qui ont recours à des concours bancaires importants, ou des financements par des actionnaires non dirigeants.

2- Baromètre du CAC dans les PE

Toujours à partir des DA de l'année 2021, le baromètre des CAC dans les PE rencontre un succès car il est un vecteur de communication de la CNCC auprès des pouvoirs publics. Il permet d'anticiper certaines évolutions attendues dans les PE.

3- Pack « je prépare mon renouvellement »

Toujours dans l'optique de maintenir les mandats dans les PE, un groupe de travail s'investit sur des outils de communication à destination des chefs d'entreprise pour valoriser la mission du CAC. Le but est de communiquer sur les facteurs clés de succès du CAC pour anticiper le renouvellement des mandats.

4- Nouvelle mission CAC

Un groupe de travail réfléchit sur une mission de diagnostic de fonctionnement des processus économiques et financiers des PE dans l'objectif d'optimiser la trésorerie.

5- Lancement d'une réflexion sur les entreprises qui font certifier leurs comptes

L'objectif de valoriser la mission des CAC auprès des banques, des investisseurs, des sociétés d'assurance-crédit etc..., amène la commission PE à participer et réfléchir à la création d'un label CAC auxquels les tiers auraient accès pour savoir si une entreprise fait certifier ses comptes ou non. Cette réflexion rejoint l'idée de partenaire de confiance.

8. Communication Régionale

Déléguée Commission Communication Régionale

SCHIER Emmanuelle

En cette année 2022, les élu(e)s de la compagnie régionale à l'appui de la commission communication, ont poursuivi leurs actions initiées en 2021, et œuvré tout au long de ces deux années, afin de porter de la visibilité sur le rôle sociétal du commissaire aux comptes, mais aussi de réaliser la promotion des missions et des valeurs de notre profession auprès des confrères et consœurs et de toutes les parties prenantes (jeunes, entreprises, collectivités territoriales, banques...).

Cette communication a été initiée à travers de multiples événements et diffusée à l'appui de plusieurs canaux (réseaux sociaux, site web, newsletter...).

Notre compte LinkedIn CRCC Ouest-Atlantique en est le plus bel exemple avec une explosion de nos abonnés en quelques mois : passage de 56 abonnés en 2021 à plus de 1600 abonnés à ce jour. Nous avons également des comptes Instagram, Facebook, Twitter...

Quelques exemples de la présence de la CRCC Ouest-Atlantique sur plusieurs événements :

Université d'Été à la Baule (septembre 2021)

Première manifestation de notre nouvelle CRCC Ouest-Atlantique qui a rassemblé plus de 200 consœurs et confrères, avec au programme :

- La signature de la Charte régionale pour la prévention et l'accompagnement des entreprises en présence de Jean-Philippe BEAUX, Commissaire aux Restructurations et à la Prévention des Difficultés des Entreprises (Pays de la Loire)
- Des ateliers avec nos animateurs intervenants, élus de la CRCC, présidents ou membres des commissions nationales
- Des conférences : Pierre de VILLIERS, Julia de FUNES, Yannick OLLIVIER, Jean BOUQUOT, Florence PEYBERNES, Franck LOUVRIER

Étudiants et actions auprès des jeunes

Forum de l'Audit 2021 et en 2022 (10^e édition) le 4 octobre dernier

Plus de 300 étudiants ont pu découvrir en avant-première la nouvelle campagne d'attractivité de la CNCC

Forum Pro'Fil & Co

Forum Pro'Fil & Co - Le Job Day de l'Université de Rennes 1 (12^e édition)

La nuit de l'orientation

Rencontre organisée par la CCI de Maine et Loire pour présenter notre profession*

#jobdating, tests, tables-rondes, #conference, ateliers ou encore des animations ont rythmé la soirée

Remise des diplômes

La CRCC Ouest-Atlantique était présente pour la cérémonie de remise des diplômes de Rennes School of Business #RSBgrad #alumni #graduationceremony

Facultés de droit, Forum des métiers, Portes ouvertes, Lycées, IAE, ...

La CRCC Ouest-Atlantique, est présente dans de nombreux événements à Angers, Nantes, Poitiers, Rennes et Vannes... ! Vos élus et quelques confrères y participent et répondent aux questions des étudiants ; ils partagent ainsi leurs expériences sur les métiers de commissaire aux comptes et d'expert-comptable.

EPA Bretagne

Participation au #FestivaldesMiniEntreprises, événement organisé par EPA Bretagne et EPA Pays de la Loire. La CRCC Ouest-Atlantique est fière d'être partenaire de cet événement auprès de jeunes collégiens et lycéens, nos futurs clients...

Tournois de gestion

Angers, Nantes, Poitiers, Le Mans....

Tournois de soccer

Ces tournois réunissent le temps d'une soirée sportive et amicale nos collaborateurs et confrères des cabinets d'audit et comptables d'Angers, Nantes et Rennes.

Et bien d'autres encore prévus en 2022...

Et de nombreux autres événements et rencontres...

Des webinaires pour mieux vous informer :

En 2021 :

- Actualité comptable
- Accompagnement de la prévention fiscale, avec la DGFIP
- Produits phytopharmaceutiques : intervention du CAC
- Prévention des difficultés des entreprises, avec le Tribunal de Commerce de la Vienne
- Nouveau plan comptable et groupes coopératifs agricoles avec UNAGRI

En 2022 :

- Nouvelle échelle de cotation, en partenariat avec la Banque de France Bretagne, pour vous présenter le nouveau système de cotation, l'impact pour l'entreprise et ses partenaires
- J'y vais ou j'y vais pas ? Approche pratique et déontologique des nouveaux champs d'intervention du commissaire aux comptes
- Prévention et relation de confiance, exemple d'une nouvelle génération de missions
- Améliorer l'efficacité et la productivité de l'audit : à la découverte des nouveaux outils de la CNCC
- Responsabilité sociale et environnementale des entreprises : les enjeux pour les commissaires aux comptes
- Box Marché PE : renouveler mes mandats et développer mes missions
- Efficacité des procédures amiables, avec le CRP Pays de la Loire et le Tribunal de Commerce de Nantes

Partenariats syndicats professionnels

La CRCC Ouest-Atlantique est membre du Comité Directeur du MEDEF Bretagne et administrateur du MEDEF Pays de la Loire. Elle participe également à la soirée organisée par le MEDEF National avec le concours du MEDEF Anjou à #terra #botanica Angers avec Fabrice Le SACHÉ, Bertrand SCHAUPP et Samuel TUAL.

Thème de la soirée "Faire réussir la France" FR Comment ? En apportant des propositions structurelles réalisées lors des travaux des MEDEF territoriaux. A qui ? Aux candidats à l'#élection #présidentielle.

La CRCC adhère également à la CPME, et à quelques MEDEF départementaux.

Comité départemental de sortie de crise

Présence de la CRCC Ouest-Atlantique et de ses élu(es) dans chaque département de notre ressort aux réunions du Comité Départemental de sortie de crise.

« En tant que commissaires aux comptes, il est de notre responsabilité, dans ce contexte de sortie de crise et de relance, de travailler ensemble pour accompagner les entreprises ».

LISTE DES PARQUETS

Magistrats chargés des affaires financières - Ressort des Cours de Angers, Poitiers et Rennes (MAJ octobre 2022)

BAILLARD	Denys	Président	49	ANGERS	02 41 20 51 00	accueil-angers@justice.fr
BOUILLARD	Eric	Procureur de la République				
DELMAS-GOYON	Manuel	Président	29	BREST	02 98 33 78 00	tgi-brest@justice.fr
MIANSONI	Camille	Procureur de la République				
NICOLAS	Laëtitia	Présidente	85	LA ROCHE SUR YON	02 44 40 86 00	tj1-la-roche-sur-von@justice.fr
LEPISSIER	Emmanuelle	Procureure de la République				
BERBACH	Sylvie	Présidente	17	LA ROCHELLE	05 17 83 93 70	accueil-la-rochelle@justice.fr
ZUCHOWICZ	Laurent	Procureur de la République				
ORSEL	Sabine	Présidente	53	LAVAL	02 43 49 57 00	tj1-laval@justice.fr
JARTHON	Anne-Lise	Procureure de la République				
GENICON	François	Président	72	LE MANS	02 43 83 77 00	tj-le-mans@justice.fr
DEWAILLY	Delphine	Procureure de la République				
RAYNEAU	Emilie	Présidente	85	LES SABLES D'OLONNE	02 51 23 77 00	accueil-tgi-les-sables-d'olonne@justice.fr
COUVIGNOU	Olivier	Procureur de la République				
MAZENC	Alice	Présidente	56	LORIENT	02 97 84 12 50	tgi-lorient@justice.fr
KELLENBERGER	Stéphane	Procureur de la République				
BIETITZI	Franck	Président	44	NANTES	02 51 17 95 00	tj-nantes@justice.fr
GAUDEUL	Renaud	Procureur de la République				
DURAFFOUR	Eric	Président	79	NIORT	05 49 77 22 50	tj1-niort@justice.fr
WATTEBLED	Julien	Procureur de la République				
BOUSSERON	Cyril	Président	86	POITIERS	05 16 08 04 40	accueil-poitiers@justice.fr
LACOMBE	Cyril	Procureur de la République				
BORZEIX	Arnaud	Président	29	QUIMPER	02 98 82 88 00	tgi-quimper@justice.fr
LESCOUARC'H	Thierry	Procureur de la République				
RIVAIL	Béatrice	Présidente	35	RENNES	02 99 65 37 37	tgi-rennes@justice.fr
ASTRUC	Philippe	Procureur de la République				
BENDAOU	Myriam	Présidente	22	SAINT BRIEUC	02 96 62 30 00	tj1-st-brieuc@justice.fr
HEITZ	Nicolas	Procureur de la République				
CAPEAU	Cécile	Présidente	44	SAINT NAZAIRE	02 72 27 30 30	tgi-st-nazaire@justice.fr
CANOVAS-LAGARDE	Sylvie	Procureure de la République				
HARS	Jérôme	Président	17	SAINTES	05 17 28 39 00	tj1-saintes@justice.fr
ALLA	Benjamin	Procureur de la République				
LUGBULL	Marie-Paule	Présidente	35	SAINT-MALO	02 90 04 42 00	sec.p.tj-st-malo@justice.fr
TREMEL	Fabrice	Procureur de la République				
DELIGEON	Maggy	Présidente	49	SAUMUR	02 41 83 47 47	accueil-saumur@justice.fr
VERRON	Alexandra	Procureure de la République				
DANINO	Pierre-Olivier	Président	56	VANNES	02 97 43 77 00	tj1-vannes@justice.fr
ANTIER	Maxime	Procureur de la République				

CRCC
COMPAGNIE
REGIONALE DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTEs
OUEST-ATLANTIQUE

Adresse de correspondance :

50 Bd Tour d’Auvergne - CS 96934
35069 RENNES CEDEX

Tél : 02.99.31.57.87 – RCS 777 733 874 00039
crcc@crcc-ouestatlantique.fr - www.crcc-ouestatlantique.fr

Ressort des Cours d’Appel d’Angers, Poitiers et Rennes